

Il fallait que l'on sache les sévices que nous avons subis

Interview de Jean-Louis Claude

Qu'est-ce qui t'a donné la motivation, l'énergie et la persévérance pour témoigner tant de fois et permettre ainsi que soient obtenues reconnaissance et réparation tant au niveau de l'État et des enfants placés qu'à celui de l'Église et des enfants abusés ?

Depuis tout petit, j'ai cherché à comprendre dans quelle situation j'ai été mis. Mais ce qui m'a particulièrement interpellé, c'est la venue chez moi à Lausanne, trois quatre ans après que j'ai quitté l'Institut Marini, j'avais 18 ans, d'un enseignant prêtre salésien, puis d'un autre qui avait tous deux abusé de moi à l'Institut Marini ! Comment avaient-ils eu mon adresse ? Y avait-il un réseau. L'un était vraiment dans un pauvre état affectivement, mais aussi physiquement et matériellement. J'ai été très poli et distant face à ces prédateurs qui recherchaient leurs anciennes proies. Et je me suis demandé s'ils avaient été visiter d'autres victimes. Ça m'a donné l'envie de fuir, mais j'ai dû attendre quatre-cinq ans avant de partir à l'étranger quelques années.

Mon premier acte concret lié à ces abus ce fut l'écriture du *Petit névrosé*. Ce livre est resté 10 ans dans les tiroirs tant il m'a rendu malade. J'y parlais des abus sexuels et de mes démarches de recherches sur mes parents, de ma réaction suicidaire quand un copain a prétendu que mon père était un assassin. J'avais conscience aussi, à travers mes poèmes, que j'étais malheureux, que je n'avais pas une sexualité normale : je me demandais : suis-je pédé ? Je ne me sentais pas bien. À travers mes écrits, je menais une démarche personnelle, loin des psys que je n'aime pas. Je trouvais mon réconfort dans mon travail avec les sans-abris. Ce sont les circonstances, par mes écrits sans doute, qui ont fait de moi un témoin vers qui les médias se tournaient quand ils recherchaient quelqu'un à interviewer !

Qu'as-tu ressenti, vécu, souffert, pensé, jugé pendant toutes ces années de luttes, de relances, d'entretiens, d'émissions, d'attente, d'espoir, de découragement, etc. ?

C'est lors d'un *Temps Présent* que j'ai vraiment réalisé que je n'étais pas le seul à vivre cette situation. J'ai ainsi recherché des informations et j'ai commencé la guerre, attaquant gentiment avec mon esprit sarcastique, bien adapté aux médias. En fait, j'ai été poussé à réagir par les positions que prenaient à un moment ou à un autre les représentants de l'Église ou de l'État !

Quand M. Stadler m'a demandé de participer à la Table ronde sur les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, j'ai bien hésité. « C'est oui ou c'est non », s'est-il énervé ! Les fonctionnaires sont des technocrates sérieux. Ils travaillaient à satisfaire la demande de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Il leur fallait des témoins. Les premières séances, il n'y eu rien d'important pour moi, donc rien sur les abus sexuels ni à la campagne ni dans les institutions. Le représentant de l'Église catholique ne s'impliquait pas. Je ne venais pas là pour le fric, d'ailleurs je ne croyais pas que les enfants placés qui le revendiquaient auraient gain de cause. Je venais pour parler, pour parler du vécu des enfants abusés par des prêtres. Je me sentais une certaine responsabilité : Il fallait qu'on sache et pour cela ouvrir les archives de l'Église catholique.

Les abus que j'ai subis m'ont traumatisé physiquement, psychiquement et spirituellement. Nous étions élevés dans la foi catholique, tout ce qui a de plus beau dans la foi. Et tu dois coucher avec le prêtre dont tu sers la messe et qui te fait porter sa faute, te fait bien sentir que c'est toi le pécheur et tu ressens vraiment une faute de toi-même : c'est impardonnable.

C'est vraiment dommage que je n'aie pas eu de parents pour me soutenir. En fait, je n'ai jamais eu le sentiment d'avoir une mère et je valorisais beaucoup mon père. Mais étant placé, on était classé comme « mauvaise gens » orphelin : terrifiant ! Quand j'ai parlé à ma grand-mère des abus que je subissais à Marini, j'ai reçu la plus belle gifle de ma vie : tu racontes n'importe quoi pour ne pas rester dans ce pensionnat !

Ces abus ont changé mon identité d'homme. Je ne considère pas que je suis un homme normal, ne pouvant pas avoir de relations sexuelles avec des femmes ; j'en ai peur. J'aurais pu faire ma vie avec une femme, j'en ai côtoyé plusieurs, intéressées, mais j'étais persuadé que ce serait un échec.

Ce qui soutenu ma motivation, c'est le besoin que l'on sache les sévices que nous avons subis, nous les enfants placés. Pour la journée officielle, avec la Conseillère fédérale Simonetta, de reconnaissance des maltraitances des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et l'annonce d'une indemnisation, j'ai accepté de témoigner. Mon texte de plus de dix pages m'a été retourné avec plein de passages en couleur à supprimer pour ne pas dépasser trois minutes. J'ai refusé de brader mon témoignage, de lui enlever sa consistance et je me suis désisté. Le responsable de la manifestation m'a alors appelé et m'a accordé tout le temps dont j'avais besoin. Je tenais absolument à faire connaître toutes les turpitudes que nous avons dû subir ! Le texte traduit en allemand est sur le site : <http://www.fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch/fr/index.html> . J'ai ainsi pu satisfaire mon besoin d'expliquer et mon discours a été d'ailleurs plutôt gentil ; je n'ai pas tout dit.

Tu as atteint tes objectifs. Les victimes de l'État et de l'Église peuvent déposer une requête, voire deux ! Toi-même tu l'as fait. En acceptant de témoigner à la journée fédérale, tu as accepté un délicat et lourd mandat ! Mais ce fut une demande qui exprimait la reconnaissance par l'État et l'Église de ce que tu avais vécu personnellement ! Et tu as obtenu les indemnités prévues : Comment te sens-tu au terme de ce long parcours ayant à disposition, une « somme » toute symbolique par rapport à ce que tu as vécu et à la lutte que tu as menée pour l'obtenir !

Oui, j'ai effectivement reçu 25'000 francs de l'Église catholique. J'avais été reçu par une commission à Genève, il y a trois ans. Est-ce normal, cet argent ? Je n'ai rien fait pour le fric, ce n'était pas nécessaire : à quoi ça me servait ? Ce n'était pas mon discours, mais j'ai appuyé les autres sans être d'abord demandeur. Pendant quelque temps, je n'y ai pas touché. Et je viens d'acheter une machine à laver à 4'500 ! Oui à laver le linge !

Dans la lettre qui annonce le versement, il est question de résoudre un problème administratif ! Cette somme de 25'00 francs, est gratifiante (un gros mot !) et nécessaire pour certaines personnes ; elle leur fera du bien. Mais elle ne résout en rien le problème : au fond, je n'y tenais pas, peut-être parce que j'ai trop peur qu'ils s'en vantent ! Cette petite somme ne sau-

rait justifier en rien le fait de pardonner quoi que ce soit à des gens qui m'ont détruit, physiquement et psychologiquement.

Le dossier côté de l'Église est bouclé, mais je n'ai rien fait encore pour l'État. Je dois prendre contact avec la médiation à Lausanne qui a établi mon dossier pour le finaliser. J'aurais dû être dans les premiers. Je dois faire un effort d'y aller et je ne suis pas le seul à tarder puisqu'il y a eu un « appel au secours » des instances de l'administration pour que les enfants placés se fassent connaître. J'espère que les membres de la Table ronde ne vont pas se contenter de ces versements pour croire qu'ils ont régularisé définitivement tous les problèmes des enfants placés. Chez tous ceux que j'ai rencontrés, le malheur était encore là, toujours avec tant de souvenirs douloureux. Et certains ne s'annoncent pas parce qu'ils ne veulent surtout pas que leurs petits-enfants sachent quelle enfance ils ont eu, tellement ils ont mal vécu ces années.

Et la résistance est encore plus forte chez les personnes qui ont été abusées par un prêtre ou un religieux.

Interview et transcription de Jacques Nuoffer

Genève, 8 novembre 2017